

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée
date d'émission : 19/11/2015 - 15:18

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Etablissement public du musée du quai Branly, à l'attention de Mlle VANDELER Clémence, Service juridique 222, rue de l'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617043, Email : marches-publics@quaibrantly.fr, Fax : +33 156617138

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Musée du quai Branly, 222, rue de l'Université, F - 75007 Paris, Email : marches-publics@quaibrantly.fr, URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=276577&orgAcronyme=f5i>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.3) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Mission de conseil et mandat relatifs à l'achat d'espaces publicitaires sur tous types de supports, entrant pour partie dans le champ de la « loi Sapin », pour le compte de l'établissement public du musée du quai Branly

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Services.

Catégorie de services no 7 : Services informatiques et services connexes.

Lieu principal de prestation : Musée du quai branly, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

II.1.3) L'avis implique : la mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec un seul opérateur

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Mission de conseil et mandat relatifs à l'achat d'espaces publicitaires sur tous types de supports, entrant pour partie dans le champ de la « loi Sapin », pour le compte de l'établissement public du musée du quai Branly

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 79341400

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Le marché est un marché à bons de commandes sans montant minimum ni montant maximum. Les bons de commande seront passés sur la base des prix unitaires figurant dans le Bordereau des Prix Unitaires.

A titre indicatif et non contractuel, les consommations annuelles pour l'ensemble des prestations du marché est approximativement de 150 000,00 euro(s) HT.

Cette estimation est réalisée d'après les besoins du musée tels qu'ils peuvent être appréciés à la date de consultation. Les montants indiqués ne sauraient engager le musée, d'aucune manière, à quelque moment que ce soit dans l'exécution du marché.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois fois pour la même durée par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), ou par courriel avec AR, un (1) mois avant la date anniversaire du marché.

II.2.2) Informations sur les options

Options : Non

II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Nombre de reconductions éventuelles : 3

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement ni aucune garantie ne sont exigés.

Sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, une avance sera versée au titulaire pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euro(s) HT portant sur les honoraires du titulaire et d'une durée d'exécution supérieure à deux (2) mois. L'avance sera égale à cinq (5) % du montant total du bon de commande concerné si la durée prévue pour l'exécution de celui-ci est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5 % d'une somme égale à douze fois le montant du bon de commande divisé par la durée prévue pour l'exécution de celui-ci exprimée en mois. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix.

En application des dispositions de l'article 88 du Code des marchés publics, le remboursement de cette avance s'effectuera dès que le montant cumulé de la ou de(s) facture(s) présentée(s) par le titulaire atteindra ou dépassera 65 % du bon de commande concerné. Le remboursement doit être terminé lorsque ce pourcentage atteint 80 % du bon de commande concerné.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures/accomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 51-VI du Code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Au titre de sa situation juridique, le candidat fournira les documents suivants :

Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours de ces trois dernières années.

La déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune de ces trois dernières années ;

- Présentation d'une liste des principaux services, objet du marché, effectués au cours de ces trois dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

III.2.4) Marchés réservés :**III.3) Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure**IV.1.1) Type de procédure** : Ouverte**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer** :**IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue** :**IV.2) Critères d'attribution****IV.2.1) Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix : 60

2. Valeur technique : 40

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :**IV.3) Renseignements d'ordre administratif****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur** : 2015-MQB-02218-MA-00-00**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché** : Non**IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 04 janvier 2016 à 17 h 00

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

04/01/2016 à 17 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** : Français.**IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique** :**VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires** :**VI.3) Autres informations** : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

-adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;

-adéquation capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;

-adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Les conditions de remise des candidatures et des offres sont fixées à l'article 4 du règlement de la consultation.

Critères de sélection des offres :

Critère n°1 : Prix, noté sur 60 points

Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique (noté sur 40 points) sous décomposée comme suit :

Sous critère 1 : La pertinence stratégique de la recommandation pour le plan média, noté sur 20 points

Sous critère 2 : La méthodologie proposée pour l'exécution des prestations (à la fois les prestations d'achats d'espaces et de back office), noté sur 20 points

Les candidats non retenus qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à la moyenne pourront, à leur demande, recevoir une prime de 400 euro(s) TTC.

Les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification ou publication.

La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mis en oeuvre avant la signature du marché. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative).

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>**VI.4) Procédures de recours****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, . Tél : +33 144594400. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Fax : +33 144594646**VI.4.2) Introduction des recours****VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Greffe du tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04, . Tél : +33 144594400. E-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr. Fax : +33 144594646**VI.5) Date d'envoi du présent avis** : 19 novembre 2015► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2905273**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

Classification CPF : 74

JOUE

Publication intégrale

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)